

ARTIGUES

PRÈS-BORDEAUX

LE MAGAZINE DE LA VILLE

SEPTEMBRE/OCTOBRE/2022

GRAND ANGLE

ZACOM FEYDEAU





1



2



3



4



5

1/ Première édition de « Festi'Familles », la semaine d'animations dédiée à la parentalité.

2/ « Chorale pour 100 enfants » au Cuvier de Feydeau dans le cadre de « Feydeau fête la Musique ».

3/ Signature des contrats de travail des jeunes Artiguais accueillis en « jobs d'été » au sein des services municipaux.

4/ Dons de la population en soutien aux pompiers engagés contre les incendies en Gironde.

5/ « Cross des déchets » organisé par le Conseil Municipal des Enfants dans le parc de la Mairie.



L'ÉDITO

Chères Artiguaises, chers Artiguais,

Un été d'enfer. Après l'annulation par arrêté préfectoral de nos festivités de la fête de la musique fin juin en raison de la **canicule**, j'ai dû annuler le feu d'artifice du 14 juillet en raison d'un passage en **vigilance rouge** aux feux de forêts et du vent qui se levait quelques heures avant le tir. Les citoyens qui s'étaient déplacés auront toutefois passé une agréable soirée avec les animations musicales proposées sur la place du centre.

Bien sûr, ces aléas sont minimes au regard des conséquences dramatiques des feux dévastateurs de La Teste et de Landiras. Je remercie, au nom de tous les Artiguais, les **pompiers** de toute la France et d'Europe ayant mené cette rude bataille, et salue la **solidarité** des habitants qui ont fourni gracieusement quelques éléments de réconfort à ces soldats du feu.

Cette situation de sécheresse et de canicule à répétition était annoncée par les scientifiques du GIEC, eux-mêmes surpris de la précocité de tels événements. Il est maintenant **urgent** de s'adapter et surtout de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre, ici comme partout dans le monde.

Notre ville prend sa part dans ce combat : construction lancée d'une école (secteur Feydeau) à très bas niveau d'émission de carbone, installation d'une halle de marché à toiture photovoltaïque de 1000 m² fin 2023 et déploiement en cours (jusqu'à mi-2023) d'un éclairage public 100% LED **économisant 69% d'électricité** sont des mesures allant dans le bon sens. Je me réjouis aussi de la prise de conscience des habitants des lotissements, qui s'engagent dans un processus de gestion différenciée de leurs espaces verts pour favoriser la **sauvegarde**, autant que faire se peut, de la biodiversité.

Ce réchauffement climatique provoque d'autres effets : les incendies en Sud Gironde ont déplacé de nombreux groupes de gens du voyage, qui se sont réfugiés nombreux cette année dans les espaces publics de la Ville, malgré les aménagements **anti-intrusion** mis en place depuis notre arrivée (secteur du Golf, terrain de football en herbe).

Ces occupations, **illégales**, sont traitées immédiatement : constat d'huissier, puis saisine du juge administratif, puis ordre d'évacuation de la préfète vers les policiers nationaux, eux-mêmes requérant ensuite des forces suffisamment nombreuses pour intervenir. Cette procédure de 5 à 6 semaines environ, provoque l'exaspération légitime des riverains.

Cela est la conséquence d'effets conjoncturels mais aussi de **l'insuffisance** d'équipements d'accueil exigés par la loi. Vous le savez, il manque notamment à Bordeaux Métropole deux aires de grand passage et une aire d'accueil pour être enfin en règle avec **la loi** de juillet 2000 !

Mais dès l'ouverture de l'aire de grand passage, le délai de recours à une expulsion, tant sur les terrains publics que privés, sera ramené pour notre commune à **quelques jours** au lieu de 6 semaines. Ce droit sera une véritable avancée sur ce sujet sensible qui concerne bien sûr nos habitants, mais aussi des citoyens français qui ont des droits et des devoirs. Lorsque chacun remplit **ses obligations légales**, les situations peuvent être, enfin, régularisées et apaisées.

Enfin, malgré ce contexte, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée !

Alain GARNIER

Maire de la Ville
Vice-président de Bordeaux Métropole



ZACOM FEYDEAU : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ARRIVE À TERME

Tout sera bientôt prêt pour permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions. Après trois ans et demi de travaux, le projet d'accompagnement à l'aménagement de la ZACOM Feydeau – comprenant la réalisation ou le réaménagement de voies de circulation dans le secteur de l'Intermarché de la commune – s'achèvera d'ici quelques semaines. Retour sur les principales étapes de ce vaste chantier conduit par Bordeaux Métropole et la Ville d'Artigues-près-Bordeaux.

À L'ORIGINE DU CHANTIER : L'EXTENSION DE L'INTERMARCHÉ

Pour comprendre les origines du projet d'accompagnement à l'aménagement de la ZACOM Feydeau (voir encart), il est nécessaire de remonter près de 10 ans en arrière.

Foncière du groupement « Les Mousquetaires », l'opérateur « Immobilière Européenne des Mousquetaires » décide, en début d'année 2014, de l'extension commerciale de l'Intermarché situé avenue de Guyenne, au cœur de la zone d'activités. Le projet de la société prévoit notamment une augmentation de la surface plancher du supermarché et de ses services de près de 12 500 m².

Rapidement, il apparaît que cette opération ne sera pas sans conséquence sur les espaces publics situés à proximité du magasin. La future attractivité du site, synonyme de clientèle supplémentaire, nécessite en effet une amélioration du fonctionnement des flux de circulation dans le secteur et, par-là, la réalisation d'équipements.

La requalification d'une partie de l'avenue de l'Île de France, le réaménagement du giratoire de la RD936 et l'aménagement de l'allée de Gascogne sont alors identifiés afin d'accompagner le projet économique de l'opérateur.

LA CONCLUSION D'UN PROJET URBAIN PARTENARIAL

Afin de réaliser les aménagements rendus nécessaires par le projet d'extension de l'Intermarché, l'« Immobilière Européenne des Mousquetaires » sollicite Bordeaux Métropole et la Ville d'Artigues-près-Bordeaux.

L'opérateur souhaite mettre en place un Projet Urbain Partenarial (PUP)* proposant, sur les différents volets du chantier envisagé, une clef de répartition financière entre lui et les deux collectivités. Convaincues par la qualité du projet, la métropole et la commune acceptent.

Le projet économique et les aménagements publics imaginés pour l'accompagner répondent en effet pleinement aux objectifs métropolitains : développement économique de la ZACOM Feydeau, création d'emplois, ré-équilibre de l'offre commerciale à l'échelle de la rive droite...

Au cours du Conseil de Bordeaux Métropole du 19 mai 2017, le projet de convention de PUP réclamé par l'« Immobilière Européenne des Mousquetaires » est voté.

*Un Projet Urbain Partenarial (PUP) est un contrat librement négocié entre une collectivité et un opérateur afin de financer des équipements publics nécessaires à une opération d'aménagement.

ZACOM FEYDEAU : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Située à l'entrée Sud de la commune, la ZACOM (Zone d'Aménagement Commercial) Feydeau s'étend sur les 19 hectares compris entre le boulevard de Feydeau, l'avenue de l'Île de France et la RD 936. En plus d'un supermarché Intermarché, le site regroupe de nombreux magasins spécialisés.

DES TRAVAUX D'AMPLEUR RÉALISÉS DANS LE SECTEUR DE L'INTERMARCHÉ

Au cours du printemps 2019, après plusieurs mois d'études, les travaux des trois principales opérations prévues dans le cadre du PUP (voir page 4) sont lancés.

Trois ans et demi plus tard, alors qu'elles sont en voie d'achèvement, zoom sur ces réalisations d'envergure et leurs bénéfiques :

L'AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DE GASCOGNE :

Actuellement en cours de réalisation, le réaménagement de l'allée de Gascogne prévoit, d'un côté, la reprise des trottoirs et, de l'autre, la création d'une « voie verte » en continuité avec celle réalisée au droit de l'avenue de l'Île de France. Ici encore, l'objectif est de permettre le développement des mobilités douces dans le secteur. À noter qu'un mini-giratoire franchissable a d'ores et déjà été créé en bout de voie afin de sécuriser l'entrée et la sortie de l'allée.

LE RÉAMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE DE LA RD936 :

Afin d'accroître la capacité du giratoire de la route de Branne à absorber les flux de circulation, cet équipement situé à proximité du magasin « Cash Vin » a été doté d'un anneau supplémentaire. Pour ce faire, le terre-plein central de la voie circulaire a été rétréci de plusieurs mètres.

LA REQUALIFICATION D'UNE PARTIE DE L'AVENUE DE L'ÎLE DE FRANCE :

Permettre aux piétons, cyclistes et autres usagers des modes doux de circuler en toute sécurité le long de l'avenue de l'Île de France : tel était l'objectif de la création d'une « voie verte » reliant la rue d'Aquitaine au giratoire du boulevard Feydeau. Dans le but de sécuriser les flux de véhicules sur ce même tronçon, le linéaire routier de l'avenue a également été réaménagé tandis qu'un plateau surélevé a été créé à hauteur du Cuvier de Feydeau.

ET DEMAIN ?

D'un montant d'1, 2 million d'euros HT, le chantier d'aménagement de la ZACOM Feydeau arrivera à terme le 30 novembre prochain. D'ici à cette date, le réaménagement de l'allée de Gascogne ainsi que le renouvellement du réseau d'éclairage public des voies concernées par les travaux auront été achevés.

À noter que la Ville assurera la plantation d'espaces verts et la pose de mobilier urbain le long de l'allée de Gascogne et de la section de l'avenue de l'Île de France réaménagée.

● La fin d'un chantier structurant dont les réalisations contribueront, à terme, à la redynamisation de tout un secteur de la commune.

THIERRY LUREAUD

ADJOINT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'URBANISME



« Le renouveau du quartier Feydeau est en bonne voie : de nouvelles voiries et ronds-points, des commerces attractifs et bientôt une école. Chacun peut constater la redynamisation de ce quartier trop longtemps laissé dans l'oubli. Cela n'est que la première partie d'un projet de plus grande ampleur regroupant les quartiers Feydeau et Blancherie. Éducation, culture et économie ne sont pas incompatibles ! »



BRAHIM REGUIEG

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT MOUSQUETAIRES

« Alors que la fin du chantier approche, je souhaite saluer la qualité du partenariat établi entre Bordeaux Métropole, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux et notre groupe.

La relation de confiance qui nous a animés tout au long de notre collaboration a permis l'aboutissement d'un projet commun de qualité, répondant aux attentes des usagers, et vecteur d'une nouvelle dynamique pour tout le quartier Feydeau. »



ÉCLAIRAGE PUBLIC : LA COMMUNE PASSE AU 100 % LED

C'était l'une des mesures phares du budget voté par la municipalité pour l'année 2022. Financé à hauteur d'un million d'euros, le remplacement de la totalité* des systèmes d'éclairage de la commune par des luminaires LED a débuté au milieu du mois de juillet. Une fois achevée, cette opération permettra à la collectivité de réaliser des gains de fonctionnement majeurs : **une économie d'énergie annuelle de l'ordre de 70 %** et une réduction de plus de moitié des dépenses d'entretien pourront ainsi être réalisées. Avec la modernisation de son parc d'éclairage public, la Ville bénéficiera par ailleurs d'une plus grande flexibilité dans la gestion des quelque 2000 foyers lumineux répartis sur son territoire. Équipés d'un système d'abaissement de puissance, les candélabres en cours d'installation dans la commune pourront en effet voir leur intensité lumineuse modulée en fonction des heures de la nuit. Caractérisés par une longue durée de vie et une température de couleur respectueuse de la biodiversité, ils seront également contrôlables à distance via un système de télégestion.



● Conduite par le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG), l'installation de la technologie LED dans la commune prendra fin au printemps 2023.

*Pour des raisons techniques, une très faible proportion du parc d'éclairage de la commune ne pourra être rénovée en LED.

LE NOUVEAU PASSAGE INFÉRIEUR SOUS LA RN 89 EST ACCESSIBLE



Après plusieurs mois de travaux, le chantier de réhabilitation du passage inférieur sous la RN 89 a pris fin au milieu de l'été. Conduit par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), ce vaste projet a conduit à **une requalification** à la fois architecturale et fonctionnelle de l'ouvrage. Du côté de l'entrée du parc-cimetière rive droite, une rampe pour piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite doublée d'un large escalier extérieur a ainsi été créée. L'ensemble des parois et des éclairages de la galerie a également subi une réfection complète avec, notamment, la pose de panneaux amovibles pouvant accueillir des supports informatiques ou décoratifs. Enfin, du côté de l'entrée du tunnel située avenue du Périgord, les murets du passage ont été prolongés vers la chaussée.

Connecté à la « voie verte » bordant l'avenue du Peyrou, le passage inférieur « Tout-y-Faut » permet désormais de relier par liaisons douces le Nord et le Sud de la commune.

Montant de l'opération : environ 888 600 €

L'ÉTANG DU GOLF NETTOYÉ DE SES ALGUES

Une rupture de canalisation, de l'eau qui ne s'écoule plus suffisamment et qui finit par stagner sans être régénérée : il n'en fallait pas plus pour que les algues et autres espèces aquatiques envahissantes prolifèrent à toute vitesse dans l'étang du Golf. Afin qu'elles ne menacent pas la faune et la flore locale et conduisent, à terme, à l'envasement du site, ces plantes invasives ont récemment été retirées du plan d'eau grâce à **l'action d'une pelle amphibie**.

Les végétaux extraits du bassin ont par la suite été utilisés comme fertilisants naturels aux pieds des vignes du château Sénailhac situé à proximité. De quoi permettre à l'étang du Golf de respirer un peu !

Montant de l'opération : environ 15 000 €



LA VILLE S'ENGAGE POUR PLUS DE VÉLO

LA « FÊTE DU VÉLO » REVIENT POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION

Forte d'une première réussie l'an dernier, la « Fête du Vélo » de la commune fera son retour **samedi 10 septembre**, de 14h à 18h, dans la cour de l'école élémentaire du Parc. Au programme de cette deuxième édition : encore plus d'animations visant à encourager la pratique du vélo comme solution de mobilité ! Tout au long de l'après-midi, petits et grands pourront par exemple procéder gratuitement au marquage de leur cycle, s'essayer au vélo de course sur un simulateur, assister à des démonstrations de BMX ou encore circuler sur un parcours de sensibilisation à la sécurité routière.

Programmée simultanément au traditionnel « Forum des Associations » de la commune (voir page 14), la « Fête du Vélo » est organisée en partenariat avec de nombreux acteurs, institutionnels et privés, de la petite reine.

● À ne pas manquer : grande nouveauté de l'édition 2022, **une bourse aux vélos** organisée par l'association « Pignon sur roue » sera proposée aux participants. L'occasion, pour certains, de se débarrasser de leur vieille bicyclette et, pour d'autres, de dénicher un compagnon à deux roues à petit prix !



#ÉCOATELIER

À vos agendas : un éco-atelier consacré à l'auto-réparation de vélos sera organisé, samedi 24 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h à la Maison ECO (voir page 9).



SAMEDI 10 SEPTEMBRE - 14H/18H



programme sur www.ortigues-pres-bordeaux.fr TBM BUREAUX MÉTROPOLE

LES FUTURS COLLÉGIENS PRÊTS À ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ

S'arrêter pour laisser passer les piétons, respecter les sens de circulation, tendre le bras pour indiquer un changement de direction... Au cours des derniers jours de l'année scolaire, trois classes de CM2 de l'école élémentaire du Parc ont été formées, sous l'égide de **la police municipale** de la Ville, au respect des règles de circulation pour les cyclistes. Une idée du Conseil Municipal des Enfants qui souhaitait ainsi permettre aux « plus grands » de l'établissement, à quelques semaines de leur entrée au collège, de décrocher un « **permis vélo** » symbole de leur aptitude à rouler en toute sécurité.

Après un temps de formation consacré aux vérifications à effectuer avant de pouvoir monter en selle, les enfants participant à l'opération ont ainsi pu s'élancer à vélo sur une piste pédagogique aménagée dans la cour de l'école. Les y attendaient des mises en situation concrètes devant lesquelles les policiers municipaux ont évalué leur comportement avant de leur indiquer la bonne conduite à adopter.

En plus de proposer un temps de sensibilisation aux plus jeunes, cette opération organisée en partenariat avec l'association **Prévention MAIF** avait pour objectif de valoriser le vélo comme mode de transport doux adapté aux trajets de courte distance.

PLACE À LA NATURE EN VILLE !



UNE CONVENTION POUR DÉVELOPPER LA « GESTION DIFFÉRENCIÉE » DANS LES LOTISSEMENTS

Gestion différenciée : quels avantages ?

Environnementaux : enrichissement de la biodiversité, limitation de la pollution et préservation des ressources naturelles

Économiques : optimisation des moyens humains, matériels et financiers

Sociaux : amélioration du cadre de vie et sensibilisation à l'environnement

Culturels : valorisation de l'identité des paysages communaux

Adapter le mode d'entretien **des espaces verts** en fonction de leurs caractéristiques et de leurs usages : tel est le principe de la « gestion différenciée ». Avec cette approche **raisonnée** de l'intervention de l'Homme sur la nature en ville, à chaque type de surface enherbée (zone ornementale, cheminement, lieu de loisirs, accotement de voirie, bords de ruisseau...) correspond ainsi un type d'entretien spécifique.

Après avoir expérimenté la « gestion différenciée » dans des secteurs variés, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux souhaite à présent développer cette méthode aux nombreux avantages (*voir encart*) de façon plus large sur le territoire de la commune.

Comment ? En proposant aux Associations Syndicales de Lotissement (ASL) de signer une convention les engageant à la mettre en œuvre au sein des espaces verts dont ils ont en charge l'entretien. En contrepartie, les ASL bénéficieront de l'accompagnement de la collectivité dans l'adoption de leurs nouvelles pratiques de gestion. Elles pourront également profiter, chaque année, de deux opérations de fauchage tardif* à la charge de la municipalité.

*Méthode d'entretien qui consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin du cycle de vie des plantes et des fleurs afin de préserver la biodiversité.

LES « TROTTOIRS VIVANTS » FONT FLEURIR LA COMMUNE

Faire de son trottoir un petit coin de nature, c'est facile ! Depuis près d'un an, dans le cadre du dispositif « Trottoirs vivants », la Ville d'Artigues-près-Bordeaux et Bordeaux Métropole offrent la possibilité aux habitants de la commune de planter leurs trottoirs, pieds de façade, murs ou clôtures. Les Artiguais et Artiguis peuvent pour ce faire retirer gratuitement **des sachets de graines à la Maison ECO** après avoir préalablement signé une « Charte de végétalisation ».

Déposés en pleine terre ou en pieds de murs, les semis distribués apporteront ainsi une touche de nature sur les trottoirs de la commune une fois germés !

Faites votre demande pour retirer la « Charte de végétalisation » de la commune par téléphone au 06 16 43 29 65 ou par mail à strategie.territoriale@artigues-pres-bordeaux.fr

UN VERGER PLANTÉ AU CŒUR DE LA COMMUNE



Des abricots, des cerises, des pêches, des poires, des prunes, des arbrouses ou encore des pommes : voici ce que vous pourrez bientôt cueillir en vous rendant dans le parc de la Mairie, à proximité des rives de l'étang des pêcheurs. Dans le cadre du projet de réaménagement et de valorisation du site, **un verger d'une vingtaine d'arbres fruitiers** a en effet récemment été planté sur place par les équipes des espaces verts de la Ville. N'hésitez pas à vous y rendre lors de vos promenades et à y picorer, avec modération et civisme, quelques petites douceurs !

QUAND LA SCIENCE DEVIENT PARTICIPATIVE



LES JEUNES ÉTUDIENT LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Qu'importe l'âge et les moyens, la recherche scientifique, c'est pour tout le monde ! La preuve avec les membres de la commission « **Nature et Citoyenneté** » du Conseil Municipal des Enfants qui, il y a quelques semaines, ont pris part au projet de sciences participatives Oak Bodyguards (« *Les gardiens des chênes* »). Coordonné par l'INRAE*, ce programme propose aux élèves de différents pays européens d'aider des chercheurs dans la compréhension d'un enjeu environnemental majeur : l'avenir du chêne pédonculé. « *Notre objectif est d'étudier les effets du changement climatique et de l'urbanisation sur la capacité de cet arbre à se défendre contre les attaques des insectes herbivores* » explique l'écologue **Bastien Castagneyrol**. À cette fin, les scientifiques du projet Oak Bodyguards cherchent à évaluer, à grande échelle, l'activité des prédateurs de ces nuisibles. « *Seuls, il nous aurait été impossible de collecter la masse de données nécessaires à l'étude, souligne le chercheur. C'est pourquoi nous avons élaboré un protocole simple et ludique et fait appel aux publics scolaires pour le mettre en place à travers l'Europe* ». À Artigues-près-Bordeaux comme ailleurs, les apprentis scientifiques ont ainsi disposé dans la ramure de chênes une vingtaine de leurres en pâte à modeler imitant la forme et la taille **des chenilles**. Trompés par le procédé, les oiseaux, araignées et autres prédateurs des herbivores ont rapidement attaqué les faux insectes, laissant tout le loisir aux enfants d'identifier les traces de leur passage sur la matière souple. « *Au-delà des avancées scientifiques auxquelles il contribue, le projet Oak Bodyguards permet aux plus jeunes de s'essayer à la démarche expérimentale en jouant le rôle de chercheur. Cela peut créer des vocations !* » souligne Bastien Castagneyrol. L'ensemble du matériel utilisé par les enfants a par la suite été renvoyé aux chercheurs de l'INRAE pour une analyse plus approfondie.

*Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

LES INSECTES POLLINISATEURS ONT BESOIN DE VOUS !

Ils sont indispensables à la préservation des écosystèmes. Fortement impactés par l'activité humaine, les insectes pollinisateurs sont pourtant **en déclin** dans de nombreuses régions du monde. Afin de faire avancer la connaissance à leur sujet et contribuer ainsi à **leur protection**, Bordeaux Métropole et la Ville d'Artigues-près-Bordeaux vous invitent à participer au programme national de sciences participatives **SPIPOLL** (*Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs*). Pour ce faire, **photographiez** tous les petits êtres que vous voyez posés sur une espèce de plante en fleur située dans votre jardin, un parc public ou un parterre. Puis, **partagez** vos clichés sur le site internet du programme. Plus le nombre d'observateurs sur le territoire sera important, plus la compréhension des insectes pourra progresser !

Le programme SPIPOLL est inscrit dans le cadre du plan d'action « Biodiver'Cité » de Bordeaux Métropole.

Plus d'informations sur www.spipoll.org



#AGENDA/ÉCO-ATELIERS

- **Auto-réparation de vélos** avec *Pignon sur roue* Samedi 24 Septembre 10h/12h - 14h/16h - **Maison ECO**
- **Initiation au compostage** avec *Les Jardiniers des Coteaux* Samedi 22 Octobre 10h/12h - **Château Lestrille**

Vous avez des connaissances sur une thématique en lien avec la transition écologique et souhaitez en faire profiter le plus grand nombre ?

> **Candidatez pour animer un éco-atelier à la Maison ECO** au 06 16 43 29 65 ou à strategie.territoriale@artigues-pres-bordeaux.fr

BELLE RÉUSSITE POUR LES PARTENARIATS CULTURELS DE L'ÉTÉ

Respectivement portés par le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole, les « **Scènes d'Été en Gironde** » et « **l'Été Métropolitain** » proposent chaque année, en partenariat avec de nombreuses communes, des rendez-vous culturels gratuits aux quatre coins du département et de l'agglomération. Cet été encore, la Ville s'est associée à la programmation de ces deux manifestations incontournables du territoire avec les représentations suivantes :

- « Waiting for a sign » du Zacharie Defaut Band au Cuvier de Feydeau *(dans le cadre des Scènes d'Été en Gironde)*
- « DETER » par la Compagnie Sohrâb Chitan dans la cour du château Feydeau *(dans le cadre de l'Été Métropolitain)*

LA BILLETTERIE DU CUVIER DE FEYDEAU ÉVOLUE

C'est nouveau : à partir du 20 septembre, les billets d'accès aux spectacles du Cuvier de Feydeau pourront être réservés et retirés en amont des représentations. La billetterie, située à l'accueil du château Feydeau, sera ouverte le mardi de 13h30 à 18h30 et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Autre nouveauté : le paiement des billets pourra désormais s'effectuer **par carte bancaire**.

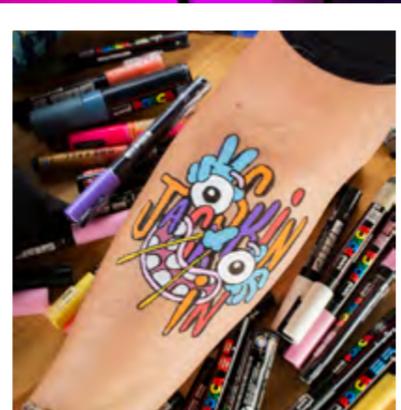


LE CIRQUE S'INVITE DANS LE QUARTIER FEYDEAU

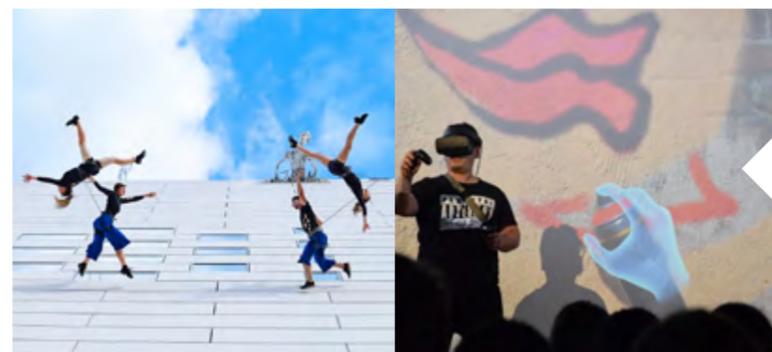
Il y aura de l'animation **samedi 8 octobre**, à partir de 17h, rue Roland Petit. C'est là, au cœur du quartier Feydeau, que la **compagnie Mechanic** présentera un spectacle d'arts du cirque spécialement conçu pour la Ville intitulé « **Mr. Michel** ». En organisant cette représentation en pleine rue, loin des lieux habituellement dédiés à l'expression artistique, la municipalité souhaite **amener la culture** au plus proche de la population, favorisant ainsi l'accès de toutes et tous à la création. Co-produit par **Bordeaux Métropole**, « Mr. Michel » invitera les spectateurs à une réflexion sur la relation à l'inconnu dans un mélange d'univers acrobatique et clownesque. À noter que des temps de médiation au cours desquels chacun pourra échanger avec la compagnie et participer à la conception du spectacle seront organisés durant les semaines précédant la représentation.



MÉDIATHÈQUE



Programme complet à retrouver dans la plaquette culturelle 2022-23



DES MOTS GÉANTS FAITS DE VÉGÉTAUX BIENTÔT DÉVOILÉS

Cela fait plus de 25 ans que **Dominique Etna Corbal**, plasticien multimédia établi dans la commune, pratique « **l'installation végétale** » sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Proche du *land art*, la démarche de l'artiste consiste à placer dans le paysage, à la vue des promeneurs, des mots en trois dimensions réalisés à partir de tiges d'osier. Réunis dans une série nommée « **Paysages d'écritures** », ces écrits de grande taille questionnent les lieux dans leurs rapports aux espaces, aux cultures et à la langue. C'est avec cette approche artistique unique que Dominique Etna Corbal réalisera, **à l'occasion des 20 ans de la médiathèque**, une œuvre inédite dans la prairie entourant l'édifice. Composée de trois « **installations végétales** » réparties dans l'herbe, celle-ci reposera sur un jeu de perspectives et de points de vue permettant aux observateurs de transformer, selon leur position dans l'espace, un mot en un autre.

Quels seront ces mots ? Rendez-vous **le 1^{er} octobre**, à l'occasion de l'événement spécial consacré à l'anniversaire de l'établissement, pour le découvrir !

En parallèle à la présentation de sa nouvelle création, Dominique Etna Corbal présentera deux expositions complémentaires consacrées aux écritures dans l'art du 1^{er} octobre au 5 novembre et du 3 décembre au 7 janvier à la médiathèque.



LA MÉDIATHÈQUE SOUFFLE SES 20 BOUGIES

C'était le 13 décembre 2002. Après plusieurs mois de travaux, la médiathèque Gabriela Mistral et son architecture novatrice étaient inaugurées en grande pompe à quelques pas de l'Église Romane. Afin de fêter les 20 ans de ce lieu incontournable de la vie de la commune, l'établissement bénéficiera, de septembre à décembre 2022, d'une programmation culturelle renforcée. Point d'orgue de ces mois de célébration, un événement spécial sera organisé à la médiathèque **samedi 1^{er} octobre, à partir de 16h30, à la faveur de l'événement métropolitain « La Nuit des Bibliothèques »**.

Au programme de cette manifestation : initiation à la sérigraphie sous la houlette de l'atelier SB Design, séances tatouages éphémères avec SkinJackin', ballet aérien sur les façades de la médiathèque par la compagnie « **Tango Nomade** », inauguration des « **installations végétales** » du plasticien Dominique Etna Corbal (*voir ci-dessous*), des jeux, des spectacles...



NOUVEAUTÉ : LA VENTE DE LIVRES ANNUELLE

Tous les ans, la médiathèque Gabriela Mistral procède au « **désherbage** » de ses rayons : les livres qui n'ont pas été empruntés depuis longtemps, qui ont trop vieilli ou dont le contenu est légèrement obsolète doivent quitter les étagères pour laisser leur place aux nouveautés. Afin d'offrir **une seconde vie** à ces ouvrages sortis des collections, l'établissement organisera désormais, chaque année, **une grande vente de livres ouverte à tous**. Pour la modique somme d'un euro le volume, les amateurs de lecture pourront ainsi faire le plein de romans adultes et jeunesse, de bandes dessinées ou encore de lots de magazines.

Rendez-vous sur le parvis **samedi 17 septembre**, à partir de 10h, pour profiter de la première grande braderie de la médiathèque !



COURS FEYDEAU

À l'occasion de la rentrée 2022-2023, l'école d'arts municipale Cours Feydeau ouvre trois nouveaux ateliers dans les sections danse et musique : chant intergénérationnel, « **Découverte de la conscience corporelle, respiration et mouvement** » et improvisation danse.

Renseignements et inscriptions :
05 56 32 27 06 et au « **Forum des Associations** » le 10 septembre (*voir page 14*).

lancement saison culturelle 2022/23

Judi 15 Septembre 2022 / 18h30
au Cuvier de Feydeau

UNE JOURNÉE POUR AIDER LES AIDANTS



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou de dépendance à autrui pour les gestes de la vie quotidienne ? **Vous n'êtes pas seuls !** En France, 8,3 millions de personnes apportent leur aide de façon régulière à une ou plusieurs personnes de leur entourage. Dans le cadre de la 13^{ème} **Journée Nationale des Aidants**, le

CCAS de la Ville organise, **jeudi 6 octobre**, de 14h à 17h au Cuvier de Feydeau, un atelier gratuit d'accompagnement à destination de ces travailleuses et travailleurs de l'ombre. Proposé en partenariat avec l'association Calyxis, le CLIC Rive Droite et la Conférence des Financeurs, ce dernier aura pour objectif de donner aux aidants des clés afin de **préservier leur bien-être** malgré la charge qu'ils supportent au quotidien. Gestion du stress, troubles du sommeil ou encore pénibilité de certaines tâches : de nombreuses thématiques seront abordées au cours de la journée avant une séance collective de réflexologie/sophrologie.

Renseignements et inscriptions :

Par téléphone au 05 56 74 02 23

ou par mail à referent.seniors@artigues-pres-bordeaux.fr



À l'occasion de cet atelier, le CCAS inaugurera un nouveau dispositif de soutien : **le « Café des aidants »**. Animés par une psychologue gérontologue, ces temps d'échange ouverts à tous les aidants de la commune afin de leur permettre de rompre l'isolement seront désormais organisés régulièrement au château Betailhe.



INCLUSION NUMÉRIQUE : DES TABLETTES OFFERTES AUX SENIORS

C'est une étape supplémentaire dans le cadre de l'engagement de la Ville en faveur de la lutte contre l'illectronisme.

Après le recrutement, fin 2021, d'une « Conseillère numérique » chargée d'animer des permanences d'accompagnement aux démarches en ligne, le CCAS a récemment lancé un dispositif de don de « **kits numériques** » à destination des publics les plus fragiles. Sous réserve du respect des conditions de ressources fixées, les retraités de la commune en situation de fragilité numérique et financière ou d'isolement pourront ainsi désormais profiter **gratuitement**, à leur domicile, de l'installation d'une tablette tactile adaptée et d'un clavier portable.

Objectif : favoriser l'accès au droit et le maintien du lien social de cette frange de la population particulièrement touchée par la fracture numérique.

Les bénéficiaires de l'opération seront par la suite formés individuellement à l'utilisation de leur matériel par la « Conseillère numérique » de la Ville (*dispositif soutenu par la CARSAT Aquitaine*).



Vous êtes intéressé par ce dispositif ?
Faites-vous connaître au 05 56 74 02 23.

ET SI ON METTAIT LE PAQUET SUR LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE ?

2 millions : c'est le nombre de femmes qui, en France, n'ont pas accès aux produits périodiques par manque de ressources. Face à ce constat, la Ville a décidé d'agir et de s'engager, à son échelle, en faveur de la lutte contre la précarité menstruelle. Depuis le printemps dernier, deux actions ont déjà vu le jour dans la commune :

- **des dons de produits hygiéniques** : en partenariat avec l'association « **Règles Élémentaires** », deux collectes de protections féminines pour les femmes dans le besoin ont été organisées. Grâce aux dons de la population, près de 4 500 serviettes, tampons, culottes ou coupes menstruelles ont déjà pu être remis aux bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire, de l'association ADOMA ou de l'ASCAB*.

- **une semaine de sensibilisation** : du 7 au 12 mars 2022, la manifestation « **Le silence des règles** » a permis de sensibiliser le plus grand nombre aux difficultés rencontrées par les femmes en période de menstruation à travers une rencontre-débat, des tables-rondes, des expositions...

*Association Solidarité Continuité Alimentaire Bordeaux

RENTÉE SCOLAIRE : QUELLES NOUVEAUTÉS POUR 2022 ?

les effectifs 2021/23

MATERNELLE DU PARC

178 ÉCOLIERS
7 CLASSES

MATERNELLE DE LA PLAINE

149 ÉCOLIERS
6 CLASSES

ÉLÉMENTAIRE DU PARC

475 ÉCOLIERS
20 CLASSES

LE SERVICE DE BUS SCOLAIRE AMÉLIORÉ

Afin de fluidifier le trafic sur l'ensemble du réseau de transport scolaire de la Ville, de nombreuses mesures d'amélioration ont été prises : modification de certains circuits de desserte, application de nouveaux horaires, création d'une ligne supplémentaire...

Assuré par **Bordeaux Métropole**, le service de transport des enfants de la commune en direction des écoles concerne quelque **200 élèves** scolarisés en maternelle et en élémentaire.

UNE 20^{ème} CLASSE OUVERTE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Absorber l'augmentation des effectifs des établissements scolaires de la commune : tel est l'objectif de la municipalité avec **la création d'une classe supplémentaire** au sein de l'école élémentaire du Parc.

L'ouverture de celle-ci a été rendue possible grâce à une modification de la répartition des élèves par niveau d'enseignement. Elle sera installée dans un **bâtiment modulaire**.

DES TRAVAUX ET DES NOUVEAUX BÂTIMENTS POUR LE CONFORT DE TOUS

À l'école **maternelle du Parc** : réaménagement d'une classe dans le bâtiment principal et renouvellement de deux bâtiments modulaires à l'extérieur.

À l'école **élémentaire du Parc** : pose d'un bâtiment modulaire supplémentaire dédié à la nouvelle classe et renouvellement de deux bâtiments modulaires (dont celui abritant la Bibliothèque Centre Documentation).

CARTE JEUNE : ELLE S'ADRESSE AUSSI AUX ACCOMPAGNANTS



Profiter d'avantages et de réductions chez plus de **100 partenaires culturels**, sportifs ou de loisirs dispersés dans 21 communes de la métropole : c'est ce que propose la « Carte Jeune » aux Artiguaises et Artiguis **de moins de 25 ans**. À noter : **les accompagnants majeurs** des bénéficiaires du dispositif âgés de 0 à 16 ans peuvent également profiter de tarifs préférentiels chez certains partenaires.

Rendez-vous le 10 septembre, au « **Forum des Associations** » de la commune (*voir rubrique « Vie Associative » page 14*), pour demander votre « Carte Jeune » ! Pensez à vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

FINI LE RAM, BIENVENUE LE RPE !

Depuis le 1^{er} septembre 2021, en application de la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique, les Relais Assistants Maternels (RAM) s'appellent désormais les **Relais Petite Enfance (RPE)**.

En plus de leur apporter un nouveau nom, le texte a également prévu d'élargir les missions de ces services de proximité. Lieux d'accueil à destination des assistants maternels et des enfants dont ils ont la charge, les RPE font dorénavant également office de « **guichet unique** » pour toutes les familles à la recherche d'un mode d'accueil.

Vous souhaitez faire garder votre enfant en crèche, au multi-accueil de la commune ou auprès d'un assistant maternel exerçant à Artigues-près-Bordeaux ?

Contactez le Relais Petite Enfance de la Ville par téléphone au 05 57 80 27 70 ou par mail à rpe@artigues-pres-bordeaux.fr



TERRE DE JEUX 2024 : C'EST PARTI !

Alors qu'il faudra attendre encore deux ans avant la tenue des JO 2024 à Paris, l'aventure olympique a déjà débuté dans la commune. Il y a quelques jours, la Ville a en effet pu honorer, pour la première fois, son label « Terre de Jeux 2024 » obtenu en fin d'année 2020. Véritable levier de valorisation et de développement du sport partout en France, cette distinction engage les collectivités territoriales à proposer des actions sportives sur leur territoire jusqu'au lancement officiel des Jeux Olympiques. À Artigues-près-Bordeaux, deux premières manifestations placées sous l'égide du label « Terre de Jeux 2024 » ont vu le jour à la fin du mois de juin :



LES CHAMPIONNES DE BASKET REÇUES À LA MAIRIE

Elles ont toutes brillé sur les terrains ces dernières semaines. À l'issue d'une saison exceptionnelle, les joueuses des équipes « U18 », « U15 Filles 1 » et « U15 Filles 2 » de l'Artigues Basket Club sont parvenues à remporter leurs championnats départementaux respectifs. Afin de les féliciter, Monsieur le Maire Alain Garnier et Catherine Brochard, adjointe déléguée à la vie associative et au sport, ont reçu chacune d'entre elles à la Mairie, au pied du perron, pour une cérémonie de mise à l'honneur. L'occasion de saluer également la victoire de l'équipe « - 18 garçons » du Handball Club Artigues en championnat de Gironde catégorie promotion.



des animations sportives dédiées aux enfants : dans le cadre de leur instruction, une dizaine d'apprentis du CFA des métiers du sport « Stade Formation » ont organisé des journées de découverte sportive à destination des élèves de CM1 et de CM2 de l'école élémentaire du Parc. Du rugby au football en passant par le basket, l'ultimate ou encore la course d'orientation, les jeunes ont ainsi pu s'essayer à de nombreuses disciplines au sein des diverses infrastructures sportives de la commune.

une journée handball pour tous : en partenariat avec le Handball Club Saint-Loubès, le HBC Artigues a organisé une journée de démonstration de son sport ouverte à tous à la salle Nelson Paillou. Un match de handfauteuil amical opposant Saint-Loubès au Haillan ainsi qu'un match d'exhibition de joueuses loubésiennes évoluant au sein de l'équipe de France féminine des moins de 17 ans étaient au programme.



CHEQ'ARTS !

Vous avez moins de 18 ans et souhaitez pratiquer une activité culturelle, sportive ou de loisirs dans la commune à prix réduit ? Profiter des avantages des Cheq'arts ! Ces chèquiers d'une valeur de 20 € offerts par la municipalité comme participation à la vie associative de la commune pourront être retirés gratuitement au Forum des Associations (voir ci-après) ou toute l'année à la Maison des Associations de la Ville ! À noter également : l'État propose une allocation de rentrée sportive d'un montant de 50 € par enfant pour la saison sportive 2022-2023 (plus d'informations sur sports.gouv.fr/pass-sport).



Samedi 10 Septembre 2022 / 14h-18h
Parc de la Mairie (côté aire de jeux)

LA VILLE S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES ARTISANS DE PROXIMITÉ

Dans un contexte où l'emploi et la compétitivité des entreprises relèvent de l'urgence, l'économie de proximité constitue l'une des forces indiscutables du territoire. Convaincue du rôle central des structures artisanales dans l'animation de la vie économique locale, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux s'engagera prochainement, au côté de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine Gironde (CMA NA 33), dans la « Charte de soutien à l'activité économique des artisans de proximité ». En signant ce texte soumis aux collectivités territoriales dans le cadre de l'opération de promotion « Vivons local, vivons artisanal » (voir encart), la municipalité prend un double engagement : d'une part, mener une politique affirmée de valorisation de l'artisanat auprès de la population et, d'autre part, soutenir les entreprises artisanales situées sur le territoire de la commune. La mobilisation de la Ville portera sur les quatre priorités suivantes : la communication en direction des professionnels et des consommateurs, la maîtrise du coût du foncier des locaux commerciaux et d'activité, la facilitation des transmissions/reprises d'entreprises et le soutien à la politique volontariste de la CMA NA 33.



En septembre dernier, alors que la crise du Covid-19 touche de plein fouet les entreprises artisanales, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine Gironde lance « Vivons local, vivons artisanal ». Déployée sur les réseaux sociaux et les médias locaux, cette opération de promotion des artisans a pour objectif de sensibiliser les consommateurs à l'importance économique de privilégier l'achat local. C'est afin d'associer les collectivités à cette démarche que la CMA NA 33 a imaginé la « Charte de soutien à l'activité économique des artisans de proximité » avant de la soumettre, il y a peu, aux acteurs publics du territoire.



TRIBUNES

La tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent le Conseil Municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes, que nous reproduisons *in extenso*.

GRUPE MAJORITAIRE

Dans la gestion d'une ville, il y a ceux qui font et ceux qui attendent. Nous avons choisi d'être de ceux qui agissent. L'État a décidé l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires territoriaux en Juillet. Ceci n'est pas remis en cause mais c'est bien le budget municipal qui sera impacté à hauteur de 175 k€ pour Artigues. Si les prix de l'énergie continuent leur envolée, ce serait près de 400 k€ qu'il faudrait trouver sur un an. En 10 ans les aides de l'État ont diminué de 3.9 millions d'euros pour notre ville. Entre augmentation des dépenses contraintes et baisse des recettes, l'adaptation modérée de la seule taxe foncière n'a pour but que l'équilibre du budget municipal.

Les actions engagées, tel le remplacement des luminaires de la ville par des modèles à LED, permettront des économies d'énergie rentabilisées en moins de 10 ans mais d'abord il faut investir. Notre action est guidée par l'intérêt collectif à moyen et long terme sans aucune visée électorale immédiate.
T. Lureaud

ENSEMBLE POUR ARTIGUES

La municipalité précédente a toujours œuvré afin d'éviter toute augmentation des impôts auprès des Artiguais(es) tout en laissant des comptes publics sains. La nouvelle municipalité a décidé d'augmenter la part communale de la taxe foncière de 7,5% (qui s'ajoute aux 3,2% du national) et ainsi ponctionner les propriétaires de la commune majoritairement retraités ou non, déjà affaiblis financièrement ! Cela ne l'émeut pas beaucoup, il veut prendre l'argent là il pense qu'il est, quelle gageure ! Ce nouveau prélèvement en pleine crise économique où tout augmente, permet au Maire de provisionner un peu plus de 358 000 € ; à t-il besoin de cette somme pour clôturer son budget ? La réponse est NON, mais pour quelles raisons et pour quels projets ? Nous aimerions avoir des réponses précises et non pas de vagues explications simplistes ; de plus, Mr le Maire, emprunte 4M d'euro parce que « les taux sont actuellement bas ». Mépris et amateurisme sont-ils la nouvelle règle sur notre commune ?
EPA : Ensemble pour Artigues

POUR ARTIGUES

Voici venue la fin de l'été, un été placé malheureusement sous le signe du dérèglement climatique avec de nombreux incendies qui ont ravagé notre département. Nous tenons à remercier chaleureusement ces soldats du feu professionnels comme volontaires qui ont avec courage et ténacité combattu ces terribles feux. Cette situation nous a démontré à nouveau l'importance de la solidarité, que ce soit suite à des catastrophes naturelles, climatiques ou des situations de crises économiques comme nous les traversons actuellement et qui entraînent de nombreux de citoyens dans des difficultés financières et ce de plus en plus tôt dans le mois. Il est donc primordial que la municipalité maintienne et accentue son soutien à l'ensemble des associations artiguaises ainsi que le maintien de tarifs bas sur l'ensemble des services comme la cantine, le périscolaire et centre de loisirs. Nous souhaitons bien sûr à l'ensemble des enfants artiguais une très bonne rentrée scolaire 2022-2023.
Vos élus, Caroline BONIFACE et Jean-Christophe COLOMBO
pourartigues@gmail.com

LES INFOS EN +

- **N'oubliez pas de déclarer vos travaux !**

Pour rappel, la construction ou la modification d'un mur de clôture, mais également les travaux sur bâtiment sont soumis à autorisation et doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande de déclaration préalable en Mairie.

L'installation d'un abri de jardin est dispensée de toute autorisation d'urbanisme dès lors que celui-ci comporte cumulativement une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 2 m, une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m² et une surface de plancher inférieure ou égale à 5 m².

- **Attention : le CCAS a changé d'horaires**

Depuis le 5 septembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville est fermé au public tous les lundis matin.

Le service reste ouvert chaque lundi, de 13h30 à 17h, et tous les autres jours de la semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans**

Vous venez d'avoir 16 ans ? C'est le moment de faire votre recensement !

Tous les jeunes Artiguais et Artiguis ayant atteint cet âge doivent obligatoirement se faire recenser, soit en Mairie en prenant rendez-vous soit via service-public.fr

- **Déchets verts :**

la dernière tournée de ramassage approche

La dernière tournée de ramassage des déchets verts de l'année aura lieu lundi 10 octobre. Attention : les branchages doivent être mis en fagot ficelé d'un mètre maximum, les herbes et feuillages en sacs fermés.

L'ensemble ne doit pas excéder 1 m³ par habitation.



LANCEMENT DE SAISON

Jeudi 15 Septembre 2022 / 18h30
au Cuvier de Feydeau

CCAS LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS*

- **LES ATELIERS DU CCAS**

Form' bien-être, nutrition, loisirs créatifs, théâtre, sophrologie-réflexologie, informatique/numérique, vélo cognitif, gym douce, marche douce, rendez-vous musicaux intergénérationnels, remise en selle vélo, Qi Gong, sophrologie-lecture et premiers secours.

Un service de transport gratuit aux ateliers est proposé par le CCAS.

- **REPAS DES AÎNÉS**

Samedi 17 septembre à 12h à la salle Nelson Paillou

JOURNÉE « ÊTRE AIDÉ POUR AIDER »

(dans le cadre de la 13^{ème} Journée Nationale des Aidants)



Jeudi 6 octobre, de 14h à 17h, au Cuvier de Feydeau

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DU CCAS AU 05 56 74 02 23